

DIPER

Bourg-en-Bresse, le 25 mars 2022

Affaire suivie par :
Céline DUBIEF

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

Tél : 04 74 45 58 47
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

à

10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices
et les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Appel à candidatures N°3 relatif à deux postes à profil vacant à la rentrée scolaire 2022.

Pièce(s) Jointe(s) : Le **formulaire de candidature** et les **fiches de postes correspondantes**.

- ⇒ **1 Poste de conseiller pédagogique départemental Mathématiques, Sciences et Technologie** (CPD MS) rattaché à l'IEN-ADASEN chargé du 1^{er} degré est à pourvoir à compter du 01/09/2022.
- ⇒ **1 Poste de conseiller pédagogique départemental Parcours citoyen – Réussite éducative et Climat scolaire** (CPD PC RE) rattaché à l'IEN-ADASEN chargé du 1^{er} degré est à pourvoir à compter du 01/09/2022.

	Modalités d'affectation année 2022-2023
Titulaire du CAFIPEMF généraliste et / ou spécialisé (voire en cours d'admission **)	Titre définitif (Titre définitif Conditionné **)
Non titulaire avec engagement à s'inscrire au CAFIPEMF	Titre provisoire* Pérennisation possible si obtention du CAFIPEMF

* Le candidat retenu et affecté à titre provisoire la totalité de l'année reste titulaire de son poste ou de celui obtenu lors du mouvement. ** Affectation à titre définitif conditionnée à l'obtention du CAFIPEMF.

Le dossier de candidature, constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche de candidature en annexe devra être adressé pour le **lundi 4 avril 2022 au plus tard**, à votre inspecteur de circonscription qui après avis le transmettra à la division des personnels pour le **mercredi 6 avril 2022**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Les candidats seront informés par un message envoyé à leur adresse mail (prenom.nom@ac-lyon.fr) de l'horaire de leur **entretien prévu en visioconférence en date du lundi 11 avril 2022 en fin de journée pour les CPD MS, et le mercredi 13 avril 2022 pour les CPD PC RE**.

Le candidat retenu sera nommé au 1^{er} septembre 2022 sur le poste et n'est pas autorisé à candidater à tout appel ultérieur.



Marilyne Rémer



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Poste de conseiller pédagogique départemental Mathématiques, Sciences et Technologie (CPD MS)

Poste de conseiller pédagogique départemental Parcours citoyen – Réussite éducative et Climat scolaire (CPD PC RE)

NOM : Prénom :

Téléphone portable :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr
(adresse sur laquelle sera envoyée la convocation à l'entretien)

Je suis titulaire du CAFIPEMF

Je suis en cours de formation au CAFIPEMF

Je m'engage à m'inscrire au CAFIPEMF

À _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

**→ A envoyer à l'IEN de circonscription au plus tard le lundi 4 avril 2022
qui le transmettra à la division des personnels
pour le mercredi 6 avril 2022**

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine

À _____, le _____
L'inspecteur(rice) de l'éducation nationale

Descriptif des missions (voir [Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015](#))

Le conseiller pédagogique exerçant une mission départementale est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'IEN-ADASEN chargée du 1^{er} degré, dont il est le collaborateur direct. Ses missions sont principalement d'ordre pédagogique.

Ses champs d'intervention et d'action, en lien avec son expertise disciplinaire, sont les suivants :

- **Accompagnement professionnel des enseignants et des équipes pédagogiques au plus proche du terrain :**
 - Mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école.
 - Analyse des pratiques professionnelles.
 - Identification des besoins des élèves et construction des réponses pédagogiques adaptées.
 - Mutualisation du travail en équipe des enseignants au service d'une meilleure réussite scolaire de tous les élèves.
 - Aide et conseils pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'école.
 - Evaluation d'école.
 - Actions innovantes.

- **Participation à la formation initiale et continue des personnels enseignants** du premier degré :
 - Conception et réalisation d'actions et de modules de formation.
 - Collaboration avec les circonscriptions et les pôles de formation.
 - Articulation avec l'EAFC.

- **Accompagnement des évolutions de la politique éducative :**
 - Mise en œuvre de toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements.
 - Production de ressources pédagogiques à destination des enseignants.
 - Conception de sujets d'examen.
 - Membre de jurys ou de commissions d'habilitation ou d'agrément.
 - Membre et animateur de collectifs de formateurs départementaux, des groupes de travail académiques, ou nationaux.
 - Contribution aux tâches administratives liées au travail pédagogique des circonscriptions, des pôles de formation ou de la DSDEN.
 - Appui à l'IA-DASEN et aux IEN pour des actions d'information ou de communication. Il peut aussi être amené à les représenter.

Le conseiller pédagogique chargé de mission départementale Mathématiques & Sciences et technologie assume plus particulièrement les missions suivantes :

Formation initiale et continuée :

Dans ses champs disciplinaires, il assure l'impulsion et la coordination du travail collaboratif avec l'INSPé en travaillant sur l'ingénierie de formation et le continuum de formation pour les M1-T6. Par exemple, il coordonne avec un formateur INSPé l'équipe plurielle départementale « mathématiques ».

Formation continue :

Il est le formateur associé à l'IEN en charge de la mission « mathématiques » de l'Ain. Dans ce cadre, il assure le déploiement du Plan Maths – Villani Torossian, en facilitant la formation et l'activité des RMC et en co-animant avec l'IEN le collectif de formateurs « mathématiques ». Il met ses compétences et son expertise au service de l'ingénierie de formation dans le champ disciplinaire des mathématiques, en constellation, comme pour les animations pédagogiques. Il consacrerait environ 75% de son temps à cette mission.

Il est un des formateurs associés à l'IEN en charge de la mission « sciences et technologie & EDD » de l'Ain. Dans ce cadre, il assure le déploiement du Plan Sciences et technologie, en lien étroit avec le Conseiller pédagogique Numérique & EDD qui prendra en charge le volet EDD du plan pré-cité. Il consacrerait environ 25% de son temps à cette mission.

Pilotage et ingénierie sous l'autorité de l'IEN-ADASEN :

Il fait partie de l'équipe de formateurs départementaux.

Dans ce cadre, il met ses compétences et son expertise au service des missions génériques suivantes :

- La contribution au vivier de formateurs
- La formation de formateurs
- La médiation et la diffusion du prescrit, des actions éducatives et des dispositifs pédagogiques
- Une ingénierie de formation qui prend en compte les besoins des différents publics
- Le développement des partenariats
- Le conseil technique auprès de l'IA-DASEN ou de l'IEN-ADASEN, qu'il peut aussi représenter
- L'administration de la formation
- Une posture qui garantit la qualité de vie au travail des enseignants, des formateurs et des personnels administratifs

Compétences attendues et titres requis :

- Etre titulaire d'un CAFIPEMF
- Avoir une première expérience dans le domaine de la formation des enseignants
- Avoir une bonne maîtrise en didactique dans le domaine des apprentissages fondamentaux, plus spécifiquement des mathématiques, et en didactique des sciences et de la technologie
- Etre à l'écoute des besoins des enseignants
- Etre en capacité de se positionner comme praticien réflexif, apprenant et collaboratif pour renforcer sa propre expertise
- Avoir une maîtrise satisfaisante des outils numériques tant pour le volet présentiel que distanciel de la formation

Descriptif des missions (voir [Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015](#))

Le conseiller pédagogique exerçant une mission départementale est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'IEN-ADASEN chargée du 1^{er} degré, dont il est le collaborateur direct. Ses missions sont principalement d'ordre pédagogique.

Ses champs d'intervention et d'action, en lien avec son expertise disciplinaire, sont les suivants :

- **Accompagnement professionnel des enseignants et des équipes pédagogiques au plus proche du terrain :**
 - Mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école.
 - Analyse des pratiques professionnelles.
 - Identification des besoins des élèves et construction des réponses pédagogiques adaptées.
 - Mutualisation du travail en équipe des enseignants au service d'une meilleure réussite scolaire de tous les élèves.
 - Aide et conseils pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'école.
 - Evaluation d'école.
 - Actions innovantes.

- **Participation à la formation initiale et continue des personnels enseignants** du premier degré :
 - Conception et réalisation d'actions et de modules de formation.
 - Collaboration avec les circonscriptions et les pôles de formation.
 - Articulation avec l'EAFC.

- **Accompagnement des évolutions de la politique éducative :**
 - Mise en œuvre de toute action visant à renforcer la réussite de tous les élèves, notamment en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements.
 - Production de ressources pédagogiques à destination des enseignants.
 - Conception de sujets d'examen.
 - Membre de jurys ou de commissions d'habilitation ou d'agrément.
 - Membre et animateur de collectifs de formateurs départementaux, des groupes de travail académiques, ou nationaux.
 - Contribution aux tâches administratives liées au travail pédagogique des circonscriptions, des pôles de formation ou de la DSDEN.
 - Appui à l'IA-DASEN et aux IEN pour des actions d'information ou de communication. Il peut aussi être amené à les représenter.

Le conseiller pédagogique chargé de mission départementale Parcours citoyen – Réussite éducative et Climat scolaire assume plus particulièrement les missions suivantes :

Formation initiale et continuée :

Dans ses champs de mission, il assure l'impulsion et la coordination du travail collaboratif avec l'INSPé en travaillant sur l'ingénierie de formation et le continuum de formation pour les M1-T6. Il contribue à l'acquisition des compétences du référentiel métier du PE qui permettent la mise en œuvre du parcours citoyen pour chaque élève et dans chaque école.

Formation continue :

Il est le formateur associé aux IEN en charge des missions « Parcours citoyen » et « Réussite éducative et climat scolaire » de l'Ain. Dans ce cadre, il assure le déploiement des dispositifs pHARe, Inclusion et Climat Scolaire et ABMA, ainsi que la démarche École promotrice de santé et les PEdT Plans mercredi, en coordonnant l'équipe des PE ICS, et en co-animant avec les IEN les collectifs de formateurs en lien avec leurs missions. Il met ses compétences et son expertise au service de l'ingénierie de formation dans le domaine qui lui est confié via les animations pédagogiques et autres modules de formation.

Pilotage et ingénierie sous l'autorité de l'IEN-ADASEN :

Il fait partie de l'équipe de formateurs départementaux.

Dans ce cadre, il met ses compétences et son expertise au service des missions génériques suivantes :

- La contribution au vivier de formateurs
- La formation de formateurs
- La médiation et la diffusion du prescrit, des actions éducatives et des dispositifs pédagogiques
- Une ingénierie de formation qui prend en compte les besoins des différents publics
- Le développement des partenariats
- Le conseil technique auprès de l'IA-DASEN ou de l'IEN-ADASEN, qu'il peut aussi représenter
- L'administration de la formation
- Une posture qui garantit la qualité de vie au travail des enseignants, des formateurs et des personnels administratifs

Il intègre la cellule départementale harcèlement.

Il collabore avec le SDJES et anime aux côtés de l'IEN-ADASEN le Groupe d'Appui Départemental – PedT Plan mercredi.

Compétences attendues et titres requis :

- Etre titulaire d'un CAFIPEMF ou s'engager à passer la certification.
- Avoir une première expérience dans le domaine de la formation des enseignants
- Avoir une bonne maîtrise des enjeux de la réussite éducative, du climat scolaire et de l'école promotrice de santé ainsi qu'une bonne connaissance du parcours citoyen
- Etre à l'écoute des besoins des enseignants
- Etre en capacité de se positionner comme praticien réflexif, apprenant et collaboratif pour renforcer sa propre expertise
- Avoir une maîtrise satisfaisante des outils numériques tant pour le volet présentiel que distanciel de la formation